



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES DE L'ARIÈGE**

Service Environnement - Risques

Foix, le 24 novembre 2014

Synthèse de la consultation du public concernant l'autorisation d'exploiter l'extension de l'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) d'Unac et de Perles et Castelet pour le compte du SMECTOM du Plantaurel.

1 – Contexte de la consultation

En application de l'article L 120-1-II du code de l'environnement dans le cadre de la mise en oeuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement, l'autorisation d'exploiter l'extension de l'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) d'Unac et Perles et Castelet pour le compte du SMECTOM du Plantaurel a été soumise à consultation publique sur le site Internet des services de l'État en Ariège, du 8 au 29 octobre 2014 inclus.

Toute personne intéressée pouvait formuler ses observations :

- soit par voie électronique (questionnaire en ligne) www.ariège.pref.gouv.fr (publication / consultation du public / participation du public / divers)
- soit par voie postale, par courrier adressé à la direction départementale des territoires – Service environnement- risques – BP 10102 – 10 rue des Salenques – 09007 FOIX CEDEX.

2 – Résultats de la consultation

Aucune observation n'a été formulée dans les délais

Siège :

10 rue des Salenques
BP10102
09007 FOIX CEDEX
téléphone : 05 61 02 47 00
télécopie : 05 61 02 47 47

Localisation des services :

Administration générale, Aménagement-urbanisme-habitat,
Connaissance et animation territoriales, Sécurité routière
10 rue des Salenques

Economie agricole, Environnement-risques
1 rue Fenouillet

courriel : ddt@ariège.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public du Lundi au Vendredi - 9h 00 /11 h 30 - 14 h 00 /16 h 00

Site internet : www.ariège.gouv.fr